# HANDISERE

## Association des Paralysés de France
## Délégation de l'Isère

**Eté 2017**
**n°107**

**SOMMAIRE**


Actualités *p 2-5*

Vie démocratique *p 6*

Vie associative *p 7-9*

Ressources et communication *p 10*

Temps forts de l'automne *p 11*

Dossier : *p 12-13*
Plateforme Appui-Conseil APF 38

Recette de cuisine *p 14*
Instant poésie *p 14*

Agenda *p 15*

Contacts *p16*
Bon d'adhésion *Faire Face* *p16*


**Nous vous accueillons à la délégation départementale au 21 Bis av Marcelin Berthelot, 38100 GRENOBLE**

**Accueil**
**Lundi au Jeudi de 8h30 à 12h20**
**et de 13h30 à 17h30**
**Vendredi de 8h30 à 12h20**

Téléphone : **04 76 43 13 28**
E-mail : **dd.38@apf.asso.fr**

**Fermeture annuelle :**
**du 31/07 à 12h au 21/08 à 9h**

## Editorial

**Le mot de la Représentante départementale**

Le premier semestre 2017 a été riche en évènements : les élections présidentielles et législatives où l'APF s'est mobilisée dans une démarche participative. Pour le nouveau gouvernement, le handicap est une des priorités. Nous ne manquerons pas de suivre l'actualité politique pour vous tenir informés des avancées.
Concernant l'APF, les nouveaux statuts ont été adoptés, dans les prochains mois l'APF deviendra « APF France Handicap ». Vous avez contribué à ces changements, nous vous en remercions vivement.
Avec l'arrivée de Mattieu VILLARET, notre directeur, la nouvelle organisation se met en place. Nous souhaitons être plus proche de vous, être à votre écoute et savoir ce que vous attendez de l'APF.
Pour mener à bien cette mission, Lorène vous contactera dans l'été. Accordez-lui quelques instants pour répondre à ses questions !

Je vous souhaite un bel été et des moments agréables passés avec les personnes que vous appréciez.

*Chantal Vaurs*

**Le mot du Directeur**

En quelques mois, j'ai pu apprécier l'énergie que déploie l'ensemble des acteurs de la délégation APF de l'Isère (élus, adhérents, salariés et bénévoles) pour porter des projets en faveur de la défense des droits et de l'inclusion des personnes en situation de handicap.
Qu'il s'agisse de la semaine nationale, du rallye moto, des sensibilisations scolaires, des démarches pour développer l'accessibilité dans des établissements recevant du public ou des logements, l'organisation de vacances, de partenariats avec des structures et associations iséroises, de loisirs, de sorties sportives, etc.

Nous clôturons donc une belle saison, avant d'en ouvrir une prochaine en septembre avec de nouveaux projets, dans un esprit d'ouverture, de dynamique collaborative et au plus près de nos adhérents et des personnes en situation de handicap.

*Mattieu Villaret*

# ACTUALITES

## Remerciements

Merci à Monsieur le maire Vincent CHRIQUI et son équipe municipale de la soirée organisée pour les bénévoles de Bourgoin-Jallieu, le vendredi 30 juin.
Nous avons été accueillis en musique par la « Banda de Mions » et avons partagé un repas convivial. Ce rendez-vous permet de se rencontrer, d'échanger dans une ambiance décontractée et partager de bonnes pratiques.

## Quad Rugby

Inventé dans les années 70 au Canada, le Quad Rugby est devenu une discipline paralympique aux Jeux de Sydney, en 2000. Ce sport collectif en fauteuil roulant est pratiqué dans une trentaine de pays, dont la France depuis 2007.
Le rugby-fauteuil se joue sur un terrain de basket, avec un ballon de volley. Les règles du rugby-fauteuil sont « *une combinaison des règles du rugby, du basket et du hockey. Chaque équipe est composée de 4 joueurs sur le terrain et 8 remplaçants ».*
Le week-end du 6 et 7 mai dernier, se déroulait à la Tour du Pin la poule finale du championnat de France nationale 2. L'équipe handisport de Bourgoin-Jallieu terminait 3ème de ce championnat.
Bravo à tous les joueurs !

## L'AAH à 900 € : ce n'est pas pour dans cinq ans

Sophie Cluzel l'a assuré, l'augmentation de 100 € de l'AAH promise par Emmanuel Macron ne sera pas étalée sur cinq années. Mais la secrétaire d'État chargée des personnes handicapées n'a pas donné un calendrier précis de la revalorisation.

« Le président de la République a souhaité que l'on aille très vite sur la revalorisation de l'AAH et que nous ne soyons pas dans un étalement dans le temps à l'échelle du quinquennat » a expliqué la secrétaire d'État chargée des personnes handicapées.

## Demande à la MDPH

À partir de septembre 2017, les maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) pourront proposer un nouveau formulaire de demande. Un document conçu pour faciliter l'accès aux droits.

Plus long, oui, mais aussi beaucoup plus clair. Le nouveau formulaire vient de voir le jour. Il compte vingt pages contre huit pour le précédent. « *Nous avions deux objectifs : informer davantage les personnes handicapées sur leurs droits et mieux les guider pour leur permettre d'y accéder* », explique Malika Boubekeur.

La conseillère nationale de l'APF faisait partie du groupe de travail, composé de représentants des MDPH, des services de l'État, des associations… qui a planché dessus pendant trois ans.

## Carte mobilité inclusion : le silence opposé à une demande vaut décision de rejet

Depuis le 1er janvier 2017, la carte mobilité inclusion, qui se substitue aux cartes d'invalidité, de priorité et de stationnement, est délivrée par le président du conseil départemental.
Afin de maintenir le même régime de délivrance que celui antérieurement applicable aux cartes d'invalidité et de priorité, un décret a pour objet de prévoir que le silence opposé à une demande vaut décision de rejet à l'issue d'un délai de quatre mois.

*Référence : Décret n° 2017-488 du 6 avril 2017, JO du 7 avril.*

## SMTC : Titre 10 voyages tarif réduit sur carte OùRA!

**Depuis le 1er septembre 2016, le SMTC a modifié les conditions d'accessibilité au titre 10 voyages tarif réduit. Il n'est plus proposé aux personnes de + de 65 ans mais uniquement réservés aux :**

- + de 60 ans en cas d'inaptitude au travail selon la législation de la Sécurité Sociale
- "famille nombreuse" carte de couleur bleue
- anciens déportés et internés de guerre bénéficiant d'une retraite anticipée
- détenteurs d'une carte d'invalidité d'au moins 80%.

**Depuis le 1er janvier 2017, le titre 10 voyages tarif réduit n'est plus disponible en tickets magnétiques. Il est uniquement accessible sur carte à puce OùRA!**

- Chaque voyage est valable une heure, correspondances et retour autorisés.
- Le dernier trajet en correspondance doit débuter avant la fin de l'heure.
- Toutes les personnes bénéficiant du tarif réduit doivent être munies de leur justificatif.
- 10 voyages tarif réduit sur carte OùRA! : 10,50 €
- Titre disponible en agences de Mobilité, Points services, distributeurs automatiques, Relais TAG et sur la boutique en ligne.

*AlloTAG & infotrafic 04.38.70.38.70 du lundi au samedi, 8h à 18h30*

## Tramway et scooters électriques médicaux

A ce jour, les matériels autorisés ou refusés dans les transports en commun (bus et tramway) du SMTC sont ceux présentés sur l'image.

Toutefois, de nombreuses personnes ne peuvent se déplacer qu'en mini-scooters car il ne leur est pas possible de marcher sur des moyennes, voire de courtes distances. Il n'existe en effet aucune réglementation claire pour ce type de matériel. Le SMTC a donc consenti à organiser un test le 27 juin dernier dans une rame de tramway à l'arrêt pour mesurer la maniabilité et l'encombrement des différents types de mini-scooters.
Le SMTC, soutenu par les associations représentant les personnes en situation de handicap, va désormais rédiger une lettre à destination des instances nationales compétentes pour organiser un test de sécurité et qu'elles envisagent, si les tests sont concluants, de définir une réglementation claire sur l'acceptation d'un ou plusieurs type de mini-scooters dans les transports en commun.

## **PMR Street :** Le GPS dédié aux personnes à mobilité réduite

Leur mission : faciliter la vie quotidienne de toutes les personnes à mobilité réduite.
L'application GPS PMR Street vous offre un itinéraire fiable, sécurisé et sans obstacles.

En plus de vous aider dans tous vos déplacements, l'application vous indique où vous déplacer.
Vous ne voulez pas vous restreindre dans vos sorties ?
PMR Street référence la totalité des lieux accessibles et établissements recevant du public à proximité de votre position. Du petit commerce de proximité à la grande salle de spectacle en passant par les plages accessibles, tout y est !
PMR Street est collaborative, chaque utilisateur peut signaler directement sur l'application un obstacle ou un point d'intérêt accessible.

*http://www.pmrstreet.com/*

- **Itinéraire accessible**

Évitez les obstacles permanents (escaliers, trottoirs impraticables) et temporaires (travaux, poubelles, voitures mal garées).

- **Points d'intérêts**

Commerces accessibles, toilettes accessibles, places de parking, arrêts de transports en commun... Aucune limite à vos sorties !

- **Collaboratif**

Dès votre inscription, faites des signalements, gagnez des points et échangez-les contre des récompenses.

- **Gratuit**

Un monde sans obstacles, des centaines de milliers de points d'intérêts. Tout ça totalement gratuit !

## Service Accès Plus de la SNCF

Si vous rencontrez des difficultés en cours de voyage et si vous disposez d'un téléphone portable, vous pouvez contacter ou faire contacter le **09 69 32 26 26** (numéro non surtaxé) de 07H00 à 22H00, 7 jours sur 7. Vous serez alors mis en relation avec un conseiller de la ligne **Urgence Accessibilité d'ACCES PLUS** qui vous prendra en charge à distance et interviendra auprès du personnel d'escale de la gare ou du chef de bord du train.

## Elections du Conseil d'Administration

Du 05 mai au 05 juin 2017, les adhérents de l'APF ont été appelés à voter pour élire 12 administrateurs, dans le cadre de l'élection qui se déroule tous les 3 ans. 24 candidats se sont présentés à ce suffrage.
Conformément aux statuts, les 12 postes à pourvoir représentent les catégories suivantes :
· 10 postes parmi les personnes atteintes de déficience motrice avec ou sans troubles associés
· 1 poste parmi les membres de la famille de ces personnes
· 1 poste parmi les autres membres
Le dépouillement des votes a été effectué ce vendredi 09 juin, en présence d'un huissier de justice pour authentifier les résultats.

Voici la liste des adhérents de l'APF élus au conseil d'administration pour un mandat de six ans (2017-2023) :
- En tant que personnes atteintes de déficience motrice avec ou sans troubles associés : Pascale RIBES, Kareen DARNAUD, Alain PEUTOT, Jacky DECOBERT, Hervé DELACROIX, Philippe BOTTON, Jean-Manuel HERGAS, Jean-Marie COLL, Serge MABALLY, Serge DEXET
- En tant que membre des familles : Fiammetta BASUYAU-BRUNEAU
- En tant qu'autre membre : Jean-Luc PONS

La publication officielle des résultats s'est faite lundi 12 juin 2017 sur le site du magazine Faire Face. Conformément à l'article 6-1-5 du Règlement Intérieur de l'APF, « passé un délai de deux mois après la publication officielle des résultats des élections par le biais de FAIRE FACE, l'organe de presse de l'APF, ces élections ne pourront plus être contestées ». En conséquence, le comité de pilotage des élections étudiera les contestations qui lui seront transmises au siège par écrit au plus tard le 12 août 2017 (le cachet de la poste faisant foi). Le mandat des douze administrateurs élus débutera avec la séance du conseil d'administration du 21 octobre 2017.

*Contact : APF - Comité de pilotage de l'élection au conseil d'administration - 17, boulevard Auguste Blanqui - 75013 Paris. Ou par courriel : elections-ca@apf.asso.fr*

## Assemblée Générale Colmar

Le 24 juin dernier a eu lieu l'Assemblée Générale de l'APF à Colmar.

Alain ROCHON a prononcé un discours d'interpellation à la ministre Françoise CLUZEL qui, ne pouvant être présente, a laissé un message à l'attention de l'APF et de ses adhérents.
Etienne PETITMENGIN, Secrétaire Général du Comité Interministériel du Handicap, s'est adressé à l'ensemble des personnes présentes.
Durant cette Assemblée Générale, l'APF a apporté son soutien à la candidature de Paris aux Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024.

L'ensemble des discours d'Alain ROCHON, Sophie CLUZEL et Etienne PETITMENGIN ainsi que la motion, adoptée par les adhérents, sont disponibles sur https://www.apf.asso.fr/actualite/retour-sur-assemblee-generale-2017-4629

Notre assemblée départementale aura lieu quant à elle en octobre 2017 (la date vous sera communiquée à la rentrée).

## Club Loisirs Grenoble

Les sorties d'hiver et de printemps se sont terminées, avec une bonne réussite, que ce soit en fauteuil ski ou pour nos sorties nature, grâce notamment à une météo exceptionnelle ! Ces journées ont permis à un bon nombre d'entre vous de découvrir en fauteuil manuel ou électrique nos massifs environnants, Vercors, Taillefer, Belledonne et Chartreuse.
Les 2 Alpes, l'Alpe d'Huez et Vaujany nous ont permis de passer d'agréables journées en montagne, pour faire du fauteuil ski ou simplement prendre le bon air et pour se promener !

En ce début d'été, la canicule est bien présente ! Avec malheureusement son lot d'orage !!! Cela ne nous empêchera pas, comme toutes les années, de sortir en montagne et en musique, que ce soit dans le Vercors ou en Chartreuse !
Le vendredi 7 juillet, le festival d'Autrans nous accueille pour une fin d'après midi en musique.

Pour le festival du Grand Son (anciennement Rencontres Brel) nous irons écouter Hugues Aufray le mercredi 19 juillet.
Le jeudi 20 juillet, nous clôturerons la saison avec une soirée rock pour les plus jeunes (ou simplement la scène découverte en extérieur).

Nous vous donnons rendez-vous à partir du vendredi 1er septembre pour nos prochaines sorties afin de découvrir encore d'autres endroits de notre région grenobloise !
*Le programme sera disponible fin août.*

## Club Loisirs Vienne

- le 8 juin : visite du salon Handica à Eurexpo Lyon
- le 22 juin : pique-nique à l'île Barlet le long du Rhône pour trouver un peu de fraîcheur
- le 29 juin : visite du Bois Marquis
- le 6 juillet : journée à Charavines
- le 13 juillet : journée au bord d'un étang à la Chapelle de Surieu
- le 27 juillet : journée de clôture de la saison dans le Pilat
- le 7 septembre : balade et shopping dans le vieux Lyon

## Séjour à Hyères

Le séjour à Hyères du 29 mai au 2 juin a été un franc succès !
Tout d'abord, le groupe a été agréablement accueilli à la Villa ANAE par un pot de bienvenue.
Le temps n'était pas encore à la canicule et, en bord de mer, les vacanciers ont pu pleinement profiter des activités proposées.

Au programme : visite de la presqu'île de Giens et de la rade de Toulon, soirée karaoké à la Villa ANAE sur le thème du Brésil, détente sur l'île de Porquerolles avec une balade en bateau, etc...
Et pour terminer, visite d'Hyères et de son marché.
Et déjà, il était temps de repartir !

## Rallye Moto

La 21e édition du Rallye Moto organisé par l'APF et ses partenaires s'est déroulée le 20 mai dernier.

Plus de 150 participants ont répondu présents !
Au programme : des motos bien sûr, mais aussi des voitures anciennes et des animations : repas proposé par Font'Anim, mur d'escalade, tir à l'arc et atelier cirque proposés par l'UCPA.
Nous avons pu offrir une journée conviviale à toutes les personnes en situation de handicap ainsi qu'aux motards. Ce fut un beau moment de partage et de solidarité pour tous.

**Commandez vite**
**l'album photo de l'événement !!!**

### Bon de commande à retourner à la délégation avant le 23/08

Nom:.....Prénom: .....
Téléphone:.....
Je règle.....album(s) à 8€ l'unité, si je souhaite le(s) recevoir par courrier, je rajoute 1,20€ pour un album et 2,20€ pour deux albums.

Montant total à régler:.....

Type de règlement: ☐ espèce ☐ chèque , libellé à : Délégation Isère APF

☐ Je récupère l'album à délégation.
☐ Je souhaite recevoir l'album à l'adresse suivante avec les frais d'envoi à ma charge.
.....
.....

*APF 21bis Avenue Marcelin Berthelot 38100 Grenoble - Téléphone: 04 76 43 13 28*
*lorene.cormorand@apf.asso.fr*

## Un nouveau site internet pour l'APF

Après plus d'un an de travail en étroite collaboration avec des salariés, adhérents, usagers et bénévoles de l'association, le nouveau site de l'APF voit le jour. Entièrement repensé dans son ergonomie et résolument moderne, ce site a pour but de faciliter l'accès aux informations et l'engagement de tous les internautes quel que soit leur profil.

**Des contenus plus accessibles en quelques clics**

En phase avec les évolutions du numérique, le site est compatible avec les différents outils d'aide à la navigation utilisés par les personnes en situation de handicap.
Plus fluide, le site est doté d'un moteur de recherche accessible via le menu, pour retrouver en un clic une information, et d'un sommaire sur chaque page, pour naviguer plus facilement entre les contenus.

Une nouvelle carte « **L'APF près de chez vous »** permet de trouver les délégations, les établissements et services, et les entreprises adaptées de l'association.
Cette page présente également les actualités, évènements et offres d'emplois proches de la structure recherchée.
La rubrique « mon handicap », quant à elle, apporte des informations précises sur les différentes déficiences motrices.
A noter : l'actualité politique de l'APF que l'on trouvait auparavant sur reflexe-handicap.org est désormais sur le site de l'APF à la rubrique « actualités politiques »

**Allez le découvrir !**
www.apf.asso.fr

**Pour les dernières infos concernant la délégation :**
http://dd38.blogs.apf.asso.fr/
et notre page Facebook

## Friperie éphémère

**Des vêtements à petits prix pour la bonne cause !**

Des friperies éphémères sont organisées ponctuellement à la délégation. La dernière a eu lieu les 28 et 29 juin.

Il s'agit d'une vente solidaire au profit de l'APF.
Votre participation contribue à soutenir les actions auprès des personnes en situation de handicap du département comme par exemple des sorties (club loisirs…) ou des événements (Rallye Moto…)

Déposez-nous les vêtements que vous ne mettez plus pour les prochaines friperies (si les vêtements sont trop usés nous les recyclons) !

**Prochaine friperie : vendredi 13 et samedi 14 octobre**

## Mois de l'accessibilité

Du 4 novembre au 2 décembre 2017, la Ville de Grenoble coordonne comme chaque année le Mois de l'accessibilité, qui s'articule également à la semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées.

**La délégation propose 2 animations autour du thème de cette 9e édition : L'enfance et la jeunesse**

- **Un Concours de cuisine avec des enfants valides et des enfants en situation de handicap**

Inspiré des émissions TV, l'APF propose un concours de cuisine pour les enfants.
Nous aurons des binômes de deux enfants (mixte enfant valide/enfant en situation de handicap) qui réaliseront un plat (plutôt sucré) lors d'ateliers se déroulant les mercredis après-midi. Le plat sera soumis à un jury composé de cuisiniers de l'ESAT Pré-Clou.
Pour la remise des prix, nous invitons les enfants participants et leurs familles à l'ESAT Pré-Clou pour un goûter convivial !

- **Une sensibilisation scolaire au handicap en partenariat avec l'école Ampère de Grenoble**

Une séance d'1h30 avec un groupe d'enfants du périscolaire autour de 5 ateliers sera proposée afin de :

- Changer le regard
- Favoriser le vivre ensemble
- Rompre les préjugés

Les ateliers prévus pour cette sensibilisation :

- Parcours mobilité
- Atelier « gestes de la vie quotidienne »
- Temps d'échanges avec une personne en situation de handicap
- Diffusion d'un dessin animé
- Goûter partagé entre les enfants et les personnes en situation de handicap

## Handidon

C'est parti pour la quatrième édition d'Handidon, du 1er septembre au 1er décembre 2017.

Depuis 2014, la mobilisation constante des acteurs APF autour d'Handidon reflète l'esprit de solidarité dont sait faire preuve notre réseau. Le principe du grand jeu national sans obligation d'achat reste le même : des tickets-dons au prix suggéré minimum de 2 euros et de beaux lots à la clé, pour les heureux gagnants tirés au sort comme pour les meilleurs collecteurs.

Notons que l'édition 2017 présente 2 nouveautés : un mode de collecte supplémentaire et facilitateur de micro dons, le don par SMS, et 12 tirages au sort régionaux au lieu de 17, pour faire suite au nouveau découpage de nos régions.

On vous en dit plus à la rentrée !

# PLATEFORME APPUI-CONSEIL APF 38

## La Plateforme Appui-Conseil

Notre ambition : *« Améliorer l'accès à la formation et à l'emploi des personnes en situation de handicap accueillis dans les structures médico-sociales APF de l'Isère ».*

En cohérence avec le projet associatif et en lien avec le SROSMS*, la plateforme développe les possibilités d'inclusion de nos usagers par l'accès à l'emploi et/ou la formation professionnelle.
**schéma régional de l'offre de service médico-sociale 2012-2017*

**Les facteurs de réussite**

- Un dispositif innovant
- Une équipe pluri-professionnelle à l'écoute
- Une offre globale de services
- Une expertise de la situation de handicap moteur
- La mutualisation et complémentarité des ressources de nos établissements

## Une équipe pluri-professionnelle

**La PAC en chiffres**

74 usagers bénéficiaires
- 60 Chevalon,
- 5 section ados,
- 5 Esat,
- 2 Sessad,
- 2 Défi Jeune

291 prestations
- 184 Chevalon,
- 67 Esat,
- 17 section ados,
- 12 Défi Jeune,
- 11 Sessad

47 stages réalisés

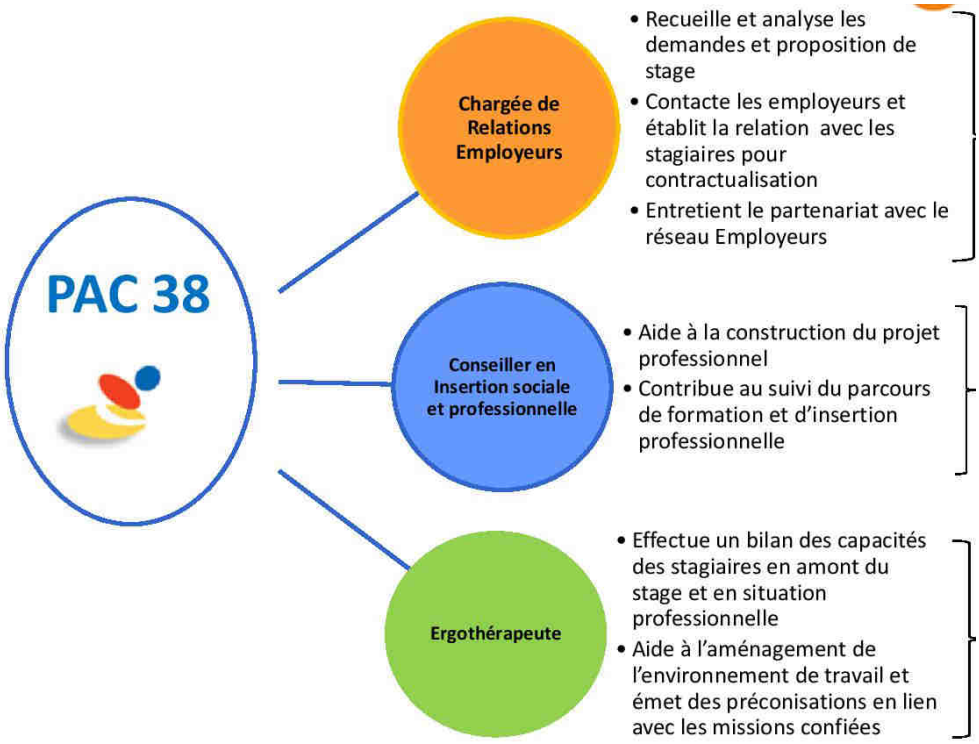

## Une offre globale adaptée

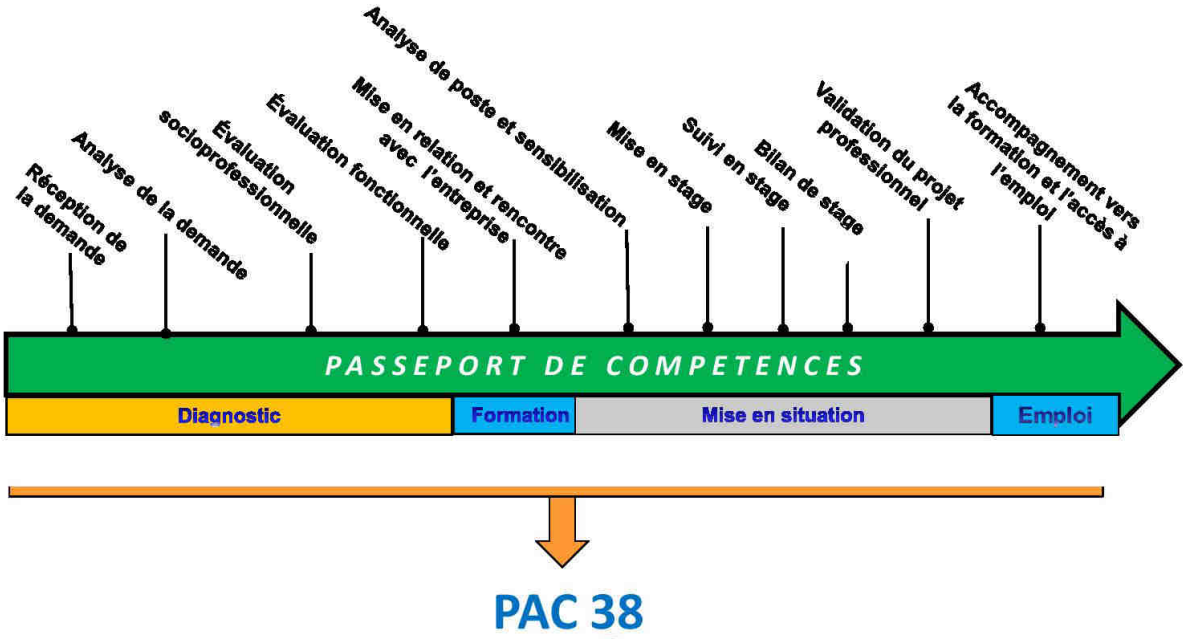


## Pour qui en interne ?

**Pour les jeunes de 16 à 25 ans de l'IEMFP du Chevalon, section Ados, SESSAD, Défi Jeune**

- Elaboration et validation de projet professionnel (Passeport compétences, Pass Avenir, etc…)
- Evaluation des capacités et compétences (bilan)
- Accompagnent tout au long de leur formation professionnelle (CAP, BAC Pro, Prépa Pro, etc.)
- Aide à la mise en place de cursus en alternance et lien IMT/Employeur
- Accompagnement vers l'emploi (via des stages, des techniques d'emploi, des mises en situation professionnelle, etc.)
- Accompagnement vers l'autonomie socio-professionnelle

**Pour les travailleurs de l'ESAT**

- Aide à la sortie vers le milieu ordinaire de travail
- Mise à disposition en entreprise du milieu ordinaire

## Pour qui à l'extérieur ?

**Pour tous les employeurs (entreprises privées et fonction publique)**

- Sensibilisation des équipes par l'usage (stages)
- Mise en relation avec APF Conseil pour les besoins de formation au Handicap
- Réponse partielle à l'obligation d'emploi en lien direct avec la politique handicap
- Mise en relation avec les structures de Travail Adapté (EA et ESAT) de l'APF
- Accompagnement dans l'accueil d'une personne en situation de handicap
- Possibilité de versement de la taxe d'apprentissage

***Nous contacter***

**PAC 38** (Plateforme appui conseil)
100 chemin de Malsouche—38340 Le Chevalon de Voreppe
**04 76 50 00 90**
appuiconseil@iem-sessd-apf38.fr

## Roses des sables

L'APF organise régulièrement des ateliers cuisine.
Accompagnés de nos bénévoles, nos adhérents peuvent ainsi concocter un goûter aussitôt dégusté dans l'après-midi !

On partage notre recette du 14 juin : les roses des sables
Cette recette, qui évoque l'enfance, est facile à réaliser pourvu que le chocolat n'atterrisse pas sur les vêtements !

**Ingrédients (pour 25 roses des sables) :**

- 200 g de chocolat pâtissier
- 100 g de beurre
- 100 g de corn flakes

**Préparation de la recette :**
Casser le chocolat et faire fondre doucement avec le beurre.
Mettre les corn flakes dans un saladier puis verser le chocolat dessus.
Bien remuer, puis faire des petits tas sur du papier cuisson ou alu et mettre au frigidaire quelques heures ou une nuit.

**Avis aux gourmands : le prochain atelier cuisine aura lieu le mercredi 20 septembre !**
Vous pouvez vous inscrire dès maintenant :
- première participation gratuite à l'atelier pour les adhérents
- 3 € pour les personnes ayant déjà participé

## Le sourire et le handicap

Parfois, c'est dur de vivre avec un handicap
Mais il faut passer le cap
Croire en ses rêves
Votre sourire doit brûler

Il ne faut pas nier le passé
Maintenant c'est le présent qui veut vous défier
Mais il ne faut pas lâcher
Il ne faut pas lâcher

Il ne faut pas plier
Un jour vous êtes tombé
Pour apprendre à mieux vous relever
Il ne faut pas s'isoler
Mais il faut parler
Et passer le cap.

*Zaid, Benoit et Mohamed*

# AGENDA

## A vos agendas !

**La délégation et son antenne de Vienne partent en vacances !**
**Les bureaux seront fermés du vendredi 28 juillet midi au lundi 21 aout matin**

- Club Loisirs Grenoble, le mercredi 19 juillet : Festival du Grand Son (anciennement Rencontres Brel) pour écouter Hugues Aufray

- Club Loisirs Grenoble, le jeudi 20 juillet : Festival du Grand Son avec une soirée rock

*Pour les 2 sorties, départ de la délégation à 17h pour un retour à domicile entre minuit et 1h du matin.*

- Club loisirs Vienne, le jeudi 27 juillet : journée de clôture de la saison dans le Pilat

- Club loisirs Vienne, le jeudi 7 septembre : balade et shopping dans le vieux Lyon

- Atelier cuisine, le mercredi 20 septembre

- Friperie éphémère, vendredi 13 et samedi 14 octobre

- Assemblée départementale : en octobre
  *la date vous sera communiquée à la rentrée*

- Mois de l'accessibilité : du 4 novembre au 2 décembre

**Bel été, bonnes vacances à tous !**

# CONTACTS

## Une équipe de délégation

Directeur Territorial des Actions Associatives : Mattieu VILLARET
Assistante Territoriale : Christel DI RAGO
Comptable : Brigitte GUIENNET
Agent Associatif : Thierry ROLLAND
Chargé de mission communication : Cyril LELY
Chargée du Développement des Actions Associatives / Responsable du réseau bénévoles (sur RDV) : Lorène CORMORAND
*Remplaçante de Charlène MOINE jusqu'en octobre*

Conseil Juridique : Taduy DZUNG

Permanence du service social :
Assistant/e social/e : Amandine BALMET
Bernard EPALLE
*Grenoble : Mercredi : 13h30-17h30*
*Bourgoin : 1er Jeudi du mois : 9h30-12h*
*Voiron : 2ème Jeudi du mois : 9h30-12h*
*APF Industrie : Mardi : 14h-17h*

## Une antenne à Vienne

2, place du 19 Mars 1962 38200 Vienne
Tel: 04 74 85 71 09

Chargée du Développement des Actions Associatives : Sophie GONNET
Agent Associatif : Marie-Claude BORDE

*Lundi au jeudi : 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30*
*Vendredi : 9h à 12h*

## Le Conseil Départemental

VAURS Chantal
HANZO Georgette
MENEGHEL Victor
MOTTIN Yvon
ROGER Léonie
CACAUD Chloé
LIOT Gontrand

## Le Conseil APF de Région

Titulaire : Chantal VAURS
Suppléante : Léonie ROGER

## Les correspondants APF

Echirolles : Marc FINOT : 04 76 09 50 15
Bourgoin : Chantal VAURS : 04 74 97 38 23
Fontaine : Monique COURBIN : 04 76 26 73 69

## Accueil Standard

| | |
|---|---|
| Anne-Marie | Christian |
| Amandine | Thierry |
| Fatima | Richard |

**Une vingtaine de bénévoles travaillent régulièrement avec nous**
**Merci à eux !**

Handisère / Sortie tous les 3 mois
Saisie PAO: Cyril LELY
Imprimerie : l'E.S.A.T. APF de Pré-Clou 19, avenue de Grugliasco 38130 ECHIROLLES

## Bon d'adhésion et/ou d'abonnement FAIRE FACE nouvelle formule 2017

Vous pouvez aussi adhérer à l'APF et vous abonner à *Faire Face* via notre site internet : www.apf.asso.fr

*OUI, je souhaite :*

1 ☐ adhérer à l'APF* et m'abonner pour un an au magazine *FAIRE FACE* nouvelle formule au prix de spécial de 47 € — DIHA17+A2FA22 — €
OU
2 ☐ adhérer pour un an à l'APF à 25 €* (prix de l'adhésion seule, sans abonnement) — DIFM17 — €
OU
3 ☐ Cotisation familiale (tarif dégressif) Contactez votre délégation pour en savoir plus — 2AFM17 — €
OU
4 ☐ 1ère cotisation gratuite pour les moins de 25 ans (justificatif à joindre avec votre bulletin) — DIJA17 — 0€
OU
5 ☐ 1ère cotisation gratuite pour les licenciés de la Fédération Française Handisport (FFH) (photocopie de votre carte d'affiliation FFH à joindre avec le bulletin) — DIHFH — 0€

TOTAL de mon règlement : €

* Votre adhésion (25 €) et votre don complémentaire vous donnent droit à une réduction d'impôts de 66% de leur montant dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

Tarifs valables jusqu'au 31/12/2017

MERCI DE RETOURNER CE BON
soit à votre délégation APF ou sous enveloppe sans affranchir à :
APF Service Adhésions/Abonnements - Libre-réponse n°40381 - 94609 Choisy Le Roi cedex

FOD2017 — L'adhésion est individuelle

☐ M. ☐ Mme Nom/Prénom.....
Adresse .....
.....
.....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....
E-mail (facultatif).....

Ci-joint mon règlement par :
☐ chèque bancaire ☐ chèque postal à l'ordre de l'Association des Paralysés de France

En application de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression aux informations vous concernant, en vous adressant à notre association. Les noms, prénoms et adresses de nos adhérents et abonnés sont communiqués à nos services internes et aux organismes liés contractuellement avec l'APF. Si vous ne souhaitez pas que vos coordonnées soient transmises, il vous suffit de nous écrire en précisant vos nom, adresse et numéro d'adhérent ou d'abonné.